



Ville de Lausanne

Observatoire de la mobilité lausannoise

Indicateurs de suivi de la mobilité

édition 2020





Florence Germond,
Directrice des finances et de la mobilité
Ville de Lausanne

La rue et plus globalement les espaces publics concentrent une multitude d'usages et d'attentes. On s'y déplace, on s'y arrête, on s'y rencontre, on y change de mode de transport.

La Municipalité souhaite faire de la rue plus qu'un lieu de passage, et s'est engagée à offrir de nouveaux lieux de convivialité. Elle a donc poursuivi la valorisation de ces espaces de vie dans le centre-ville comme dans les quartiers.

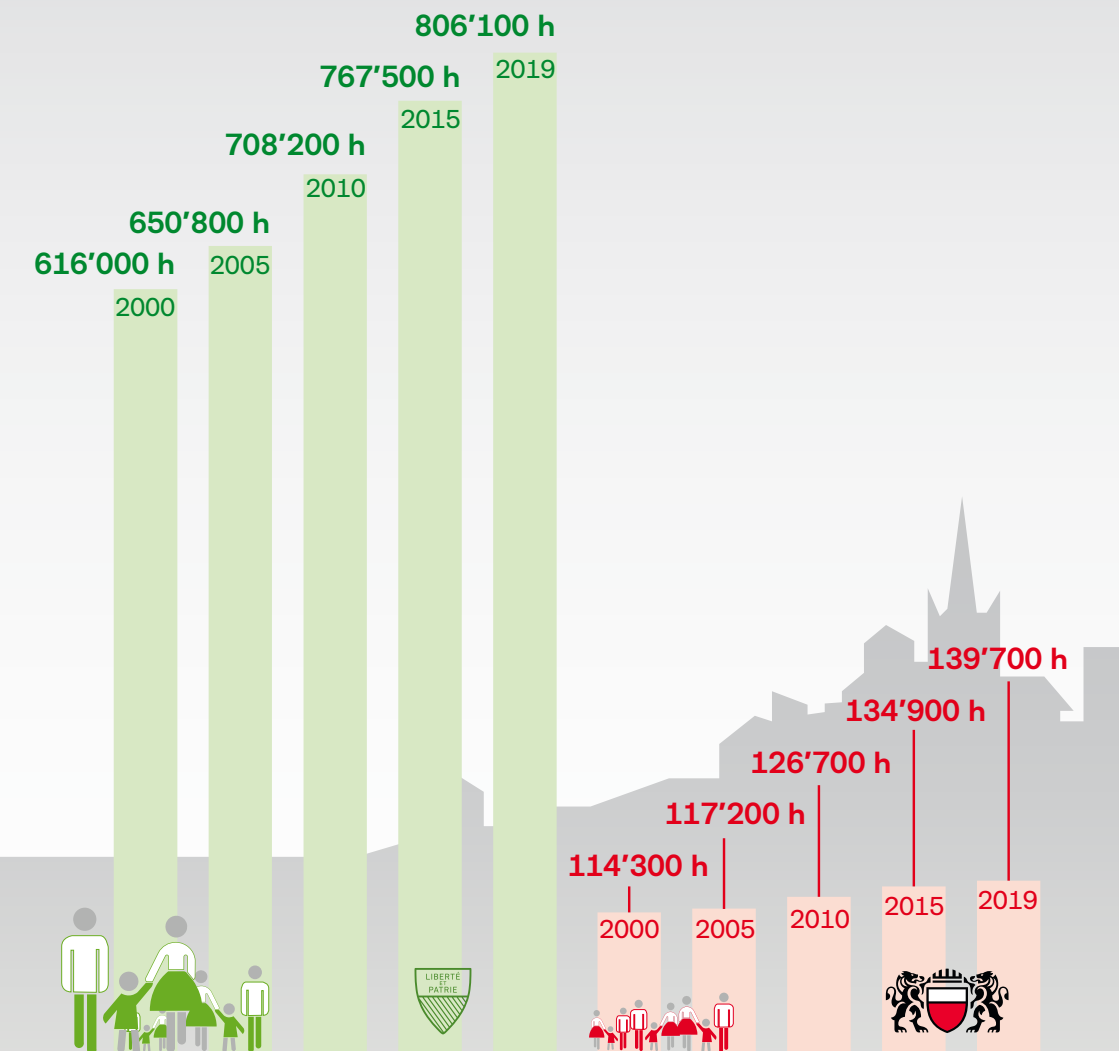
Promotion de la mobilité durable, développement des réseaux cyclables et piétons, campagne de sécurisation des itinéraires scolaires, accessibilité aux transports publics, travail intensif sur la modération du trafic, optimisation du stationnement, c'est par petites touches et en concertation avec vous, usagers·ères et habitants·es, que nous pouvons garantir toute votre place dans l'espace public.

Nous vous invitons, dans ces pages, à retrouver ou découvrir ces réalisations qui ont marqué récemment la mobilité.

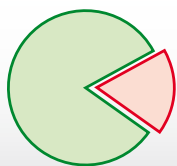
	Page
1. Données socio-économiques	4-5
2. Réseaux - zones modérées	6-7
3. Piétons	8-9
4. Vélos	10-11
5. Transports collectifs	12-13
6. Transports individuels motorisés	14-15
7. Répartition modale	16-17
8. Stationnement voitures	18-19
9. Sécurité et projets	20-21
10. Synthèse	22
11. Impressum	23

1 - Données socio-économiques

La population lausannoise résidente permanente continue à progresser : 139'700 habitants à fin 2019 (population totale 146'000) soit +25'400 depuis 2000. Le Canton a quant à lui franchi la barre des 800'000 habitants en 2018.



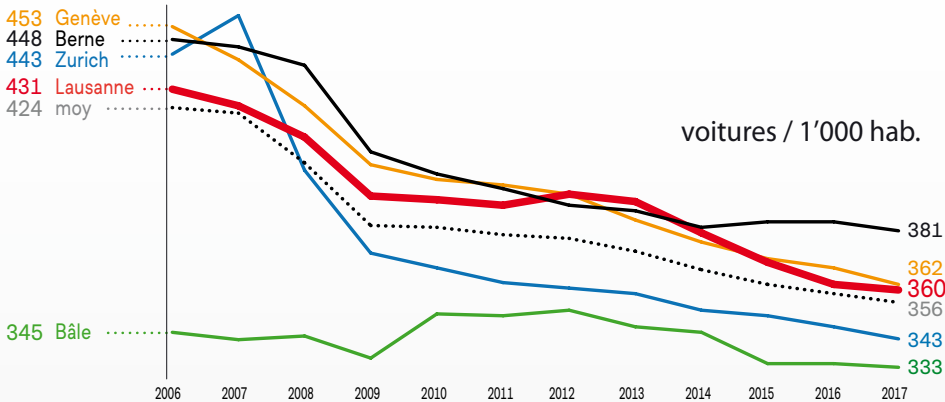
N.B. : modification du concept de population résidente dès 2017



Les **Lausannois** représentent 17% de la **population cantonale**

Equipement :

Le nombre de voitures de tourisme rapporté à la population, soit le **taux de motorisation**, poursuit sa baisse. Entre 2015 et 2017, il a diminué de 10 points à Lausanne (suivi de Genève -9 et Zurich -8).



Selon le microrecensement de 2015, la part des ménages sans voiture est de 46% à Lausanne et de 21% à l'échelle du canton.

50 % des Lausannois (de 6 ans et +) possèdent un abonnement de TP (hors 1/2 tarif), part similaire à celle des autres grandes villes. A l'échelle cantonale, cette part est nettement plus faible, en lien avec un réseau de TP moins dense.

1 Lausannois sur 2
est abonné aux TP



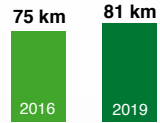
1 Vaudois sur 3
est abonné aux TP



17 % des Lausannois détiennent également un demi-tarif.

Le développement des zones modérées se poursuit. Depuis 2017, 11 zones 30 km/h et 6 zones de rencontre ont été réalisées, ainsi que la transformation d'une zone 30 en zone 20. Il y a 81 km de voirie modérée en zone urbaine, soit 42 % des voiries urbaines.

Evolution +8%



Historique :

1ère zone piétonne : rue de Bourg, 1962 (première suisse)

1ère rue résidentielle : Maisons Familiales, 1986

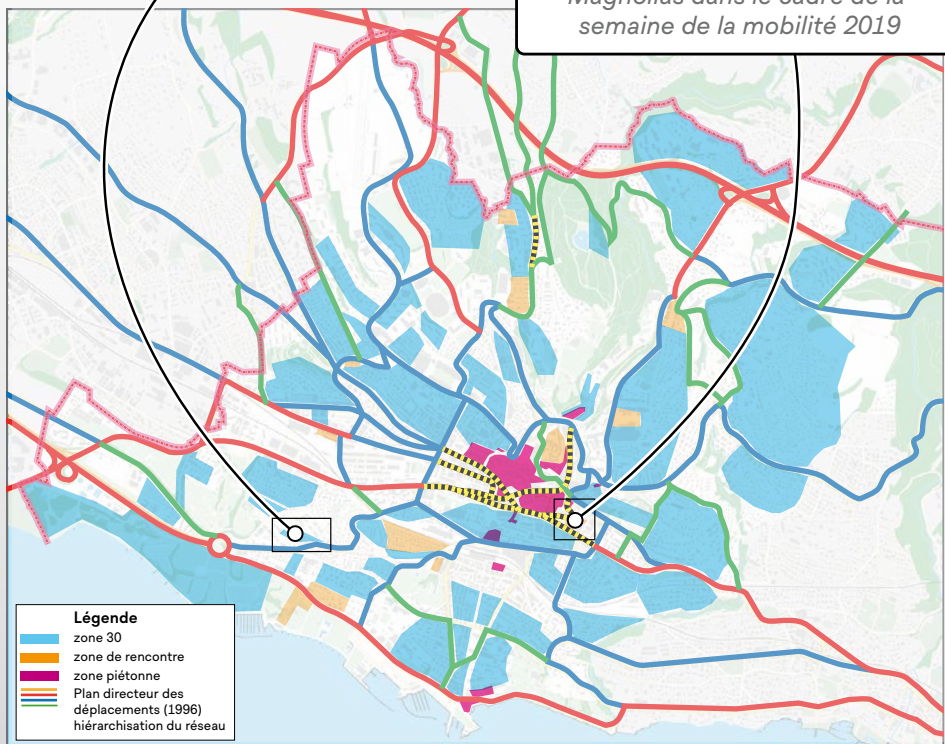
1ère zone 30 : Vidy, 1993



Zone 30 km/h de Contigny



Inauguration de la zone de rencontre Magnolias dans le cadre de la semaine de la mobilité 2019

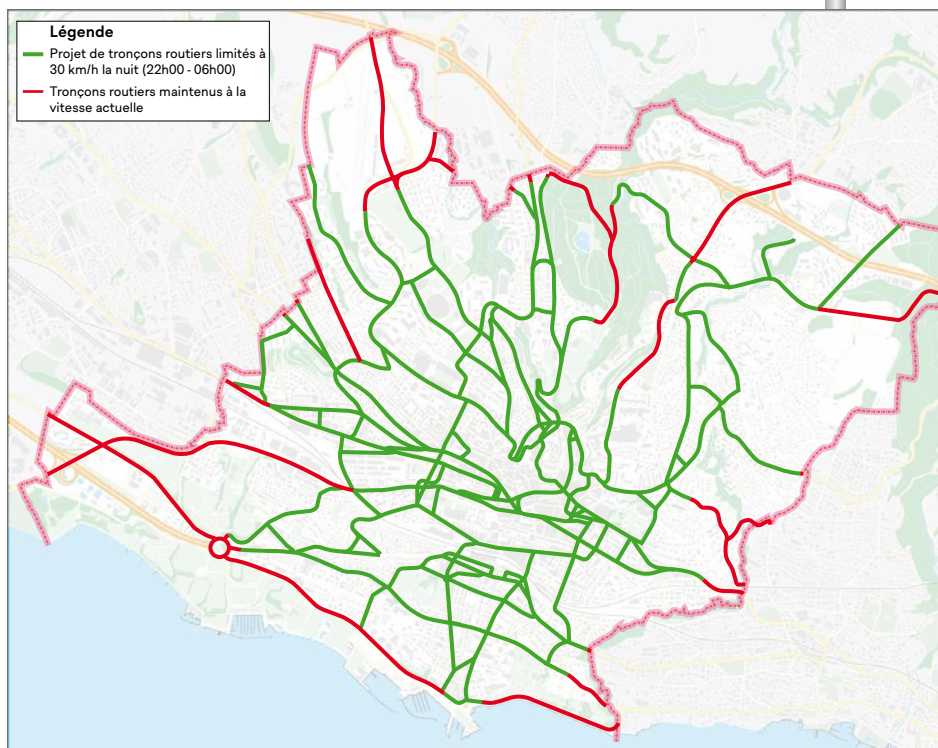


Réduire la vitesse pour assainir le bruit routier

Le test du 30 km/h entre 22h00 et 06h00, mené durant 2 ans sur les avenues de Beaulieu et Vinet, a démontré l'efficacité de la mesure. Cette limitation a permis de diminuer de 2 à 3 dB les niveaux sonores, ce qui équivaut à une réduction de 50% du bruit routier ressenti, ainsi qu'à une diminution de 80% des pics sonores.

La Ville souhaite pérenniser et étendre cette mesure sur une grande partie du réseau routier structurant, améliorant ainsi la qualité du sommeil et de vie des Lausannois habitant à proximité des axes à forte circulation. En plus de cette démarche novatrice, la Ville poursuit ses efforts d'assainissement du bruit via la pose de revêtements phonoabsorbants et l'aménagement de zones supplémentaires de modération du trafic.

Pour en savoir plus: www.30kmhdenuit.ch



Mixité piétons - vélos, un pictogramme pour la mixité

La Ville déploie un pictogramme sur les zones de mixité piétons-vélos, afin d'améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacements doux. Comme une invitation au mieux vivre ensemble, il appelle au respect et a été apposé dans toutes les zones de mixité piétons-vélos de la Ville.



Rue Pré-du-Marché

Assises

En complément aux assises présentes sur le domaine public, la campagne de pose pour 2019 augmente l'offre de plus de 100 pièces de mobilier urbain.

Cette campagne se décline autour de la nouvelle gamme «Léman» qui se compose de bancs de trois tailles différentes (entre 1m50 et 2m30), de chaises, de banquettes et de tables. Ces nouvelles assises sont disposées dans le centre-ville (Places Arlaud (photo), St-François, etc.), aux arrêts de bus (notamment la nouvelle ligne n° 24) et dans les quartiers (Bellevaux, Maupas, Pontaise, etc.). Les prochaines campagnes annuelles permettront d'étoffer le réseau existant, notamment en termes de bancs-relais.

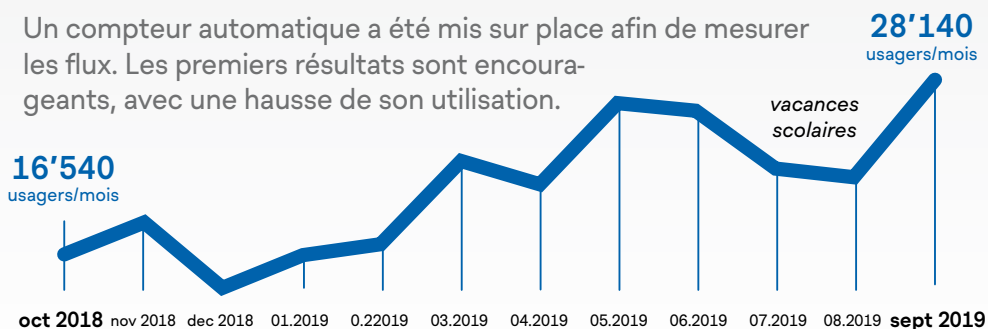


Mesures des flux

Inauguré en juin 2018, le tronçon du Languedoc ouvre à Lausanne l'un des maillons emblématiques de la future « Voie verte » qui reliera à terme Lutry à Saint-Prex. Longeant les voies de chemin de fer, entre le carrefour de Sévelin et le pont Marc-Dufour, elle est entièrement dédiée à la mobilité douce.



Un compteur automatique a été mis sur place afin de mesurer les flux. Les premiers résultats sont encourageants, avec une hausse de son utilisation.



Fréquentation journalière
moyenne pour septembre 2019

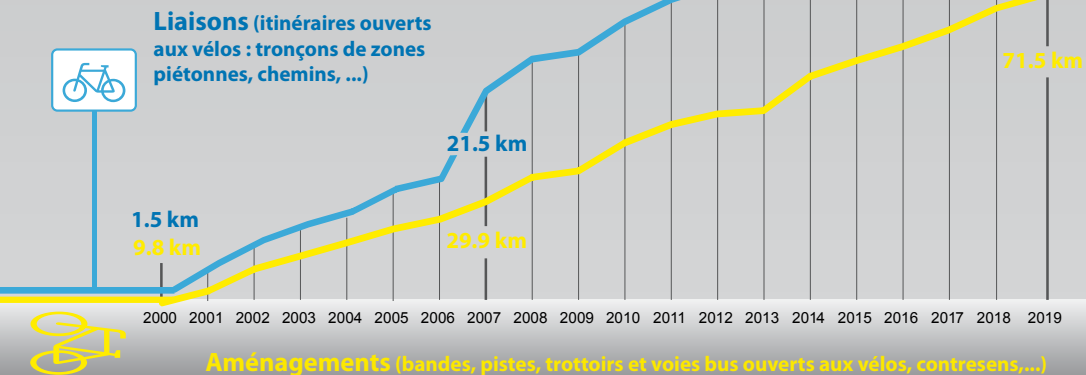
310
cyclistes/j.



630
piétons/j.

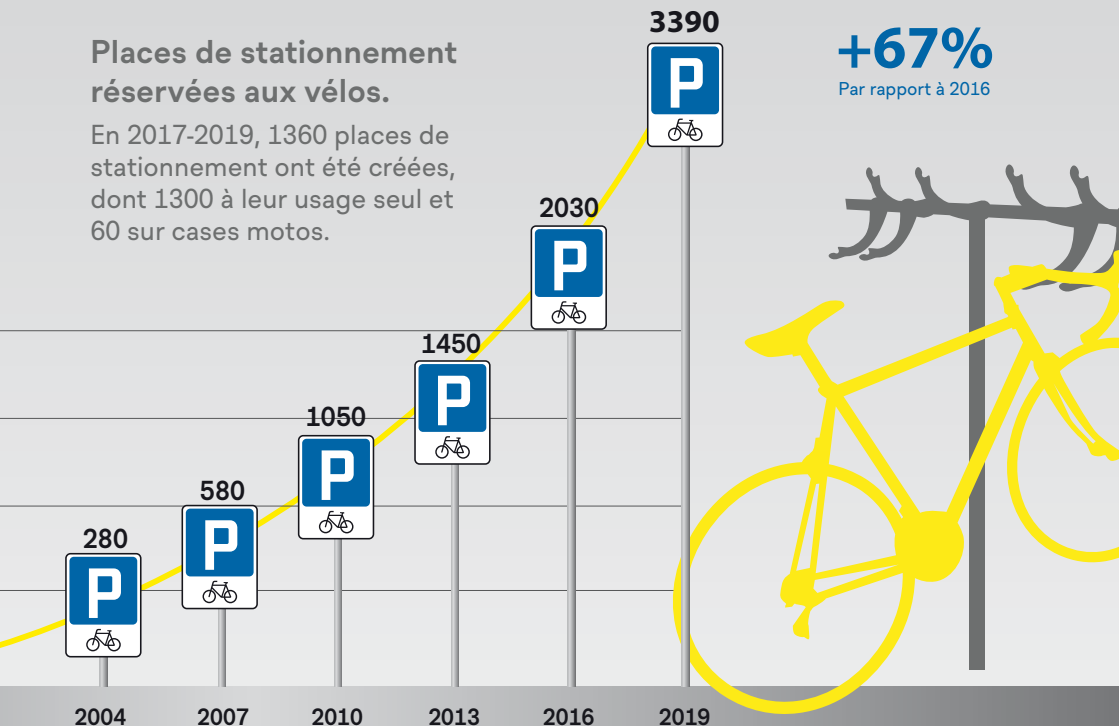
Le développement des aménagements cyclables se poursuit.

Près de 13 km d'aménagements et liaisons cyclables ont été réalisés en 3 ans, pour un total cumulé à fin 2019 de 100.6 km (+15%). L'évolution récente concerne principalement les bandes cyclables (+6.1 km dont César-Roux, F.-C. de la Harpe, Cour, Ruchonnet) et les contresens cyclables (+3.5 km dont Clochetons, Clos-Valeyre, Tissot).



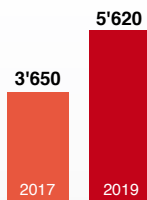
Places de stationnement réservées aux vélos.

En 2017-2019, 1360 places de stationnement ont été créées, dont 1300 à leur usage seul et 60 sur cases motos.

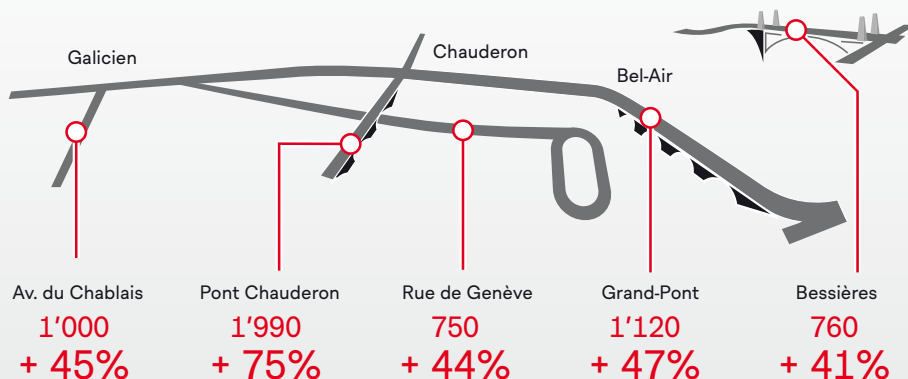


Evolution du trafic cycliste entre 2017 et 2019

(5'620 passages de cyclistes / jour en 2019 en cinq points de la ville) :



Globalement + 54%



Extrapolation sur 24 h. de comptages réalisés un mardi ou un jeudi du mois de juin, de 14h30 à 20h30

Aménagement le long des routes principales

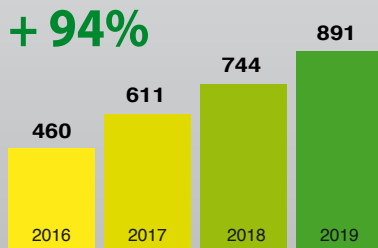
En règle générale, la réalisation d'un aménagement destiné aux vélos le long des routes dépend des conditions de circulation de la rue elle-même et principalement des différences de vitesse entre le vélo et le véhicule motorisé, ainsi que de la densité du trafic motorisé. Le type d'aménagement le plus fréquent à Lausanne est la bande cyclable sur la chaussée, qui permet d'offrir un espace de circulation pour les vélos adapté à un milieu densément bâti.



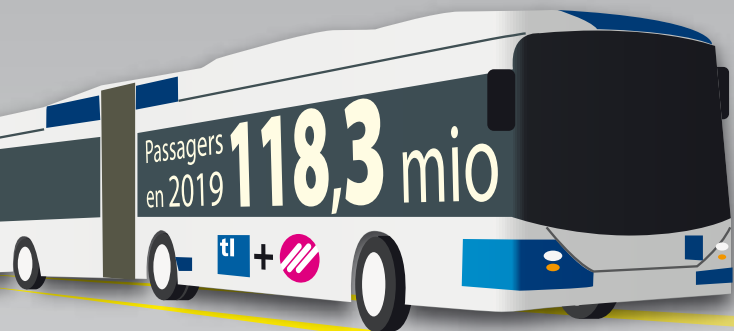
Vélo électrique sur l'avenue Louis-Ruchonnet

Evolution des subventions pour vélos électriques entre 2016 et 2019

+ 94%

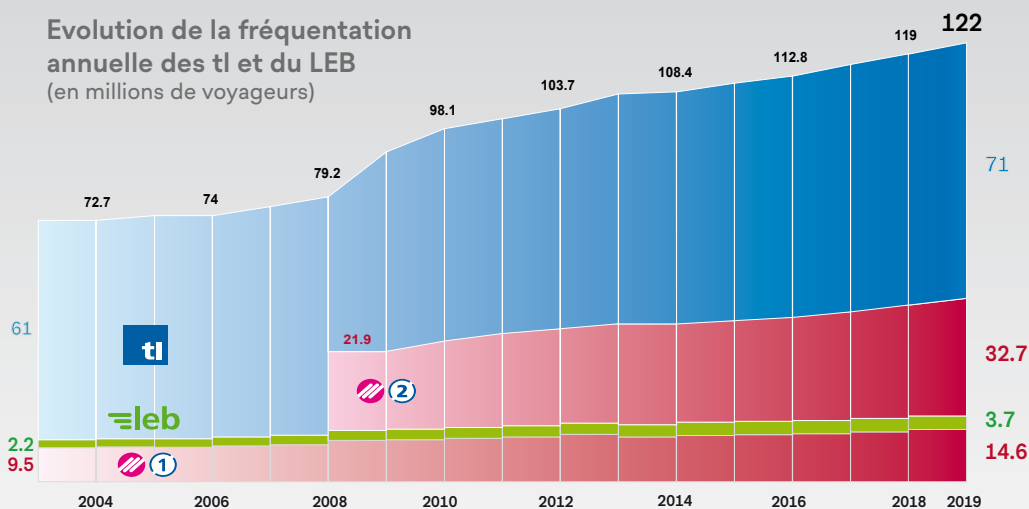


Fréquentation annuelle des tl et du LEB



+ 8.2%
en 3 ans

Evolution de la fréquentation annuelle des tl et du LEB (en millions de voyageurs)



La fréquentation du réseau de transports publics poursuit son augmentation, aussi bien sur le réseau routier que sur le réseau ferré. Il est nécessaire d'investir dans son développement afin de poursuivre cette évolution, telle qu'observée avec la mise en service du métro m2 en 2008.

Evolution du nombre de voyageurs/jour moyen 2014 - 2016 au cordon S2 - Lausanne



S2 - Echantillon Lausanne

S2 avec CFF :

204'500 voy/jour, + 3,2% (+1,6%/an)

S2 sans CFF :

71'200 voy/jour, + 5,5% (+2,7%/an)



Fréquentation de quelques interfaces :

Sallaz : ~ 19'000 montées-descentes/jour

Flon : ~ 70'000 montées-descentes/jour

Gare-Grancy : ~ 154'000 montées-descentes/jour

Ces chiffres englobent les données relevées les week-ends et jours fériés.





Cordon = franchissement d'une poche / zone



Interfaces transports publics

Faits marquants depuis 2017 :

 ① Métro m1 : Prolongation des horaires les nuits de week-ends.

 ② Métro m2 : 205 million-nième voyageur en mars 2018 ;

En septembre : 10 ans de fonctionnement.



Inauguration de la ligne 24. Résultats de fréquentation supérieurs aux estimations (350'000 voy./6 mois)

Nouveau bus pyjama : suppression du supplément de 4.- francs et départ depuis Saint-François.



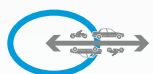
Début des travaux du tunnel sous l'avenue d'Echallens.

Evolution du trafic journalier moyen (TJM) 2014 - 2017



Cordon :

S2 - Echantonillon Lausanne



Cordon = franchissement d'une poche / zone

En 2017, 224'600 véhicules/jour ont franchi les 17 postes du cordon S2, soit 5'500 de moins qu'en 2014.

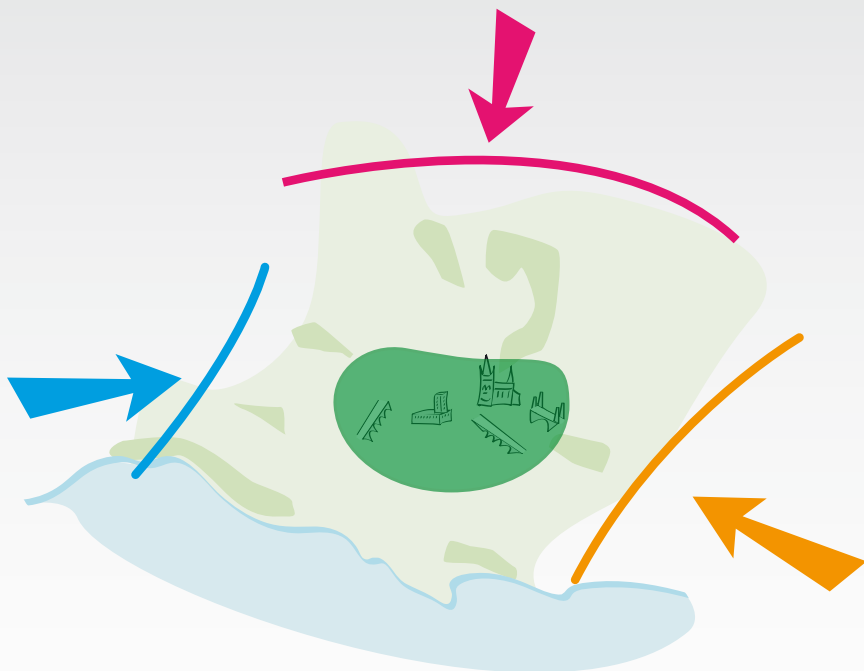
-2.4%

C'est la baisse du trafic individuel motorisé au cordon S2 malgré la hausse de la population durant la même période 2014 - 2017

La baisse globale se répartit de la manière suivante :



Une baisse au nord **-2.5%**



Une baisse
à l'ouest
-5.7%

Une hausse
à l'est
+2.5%

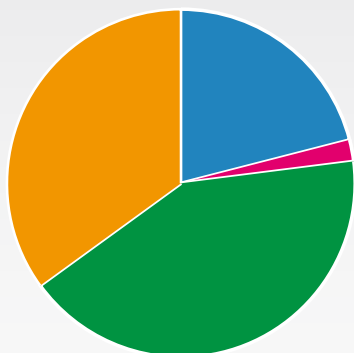
Les tendances observées les années précédentes se confirment.

Entre tous les modes

Parts modales en 2015, en % des déplacements.



Lausanne:



21%

2%

42%

35%



Transport en commun



Autres véhicules
motorisés



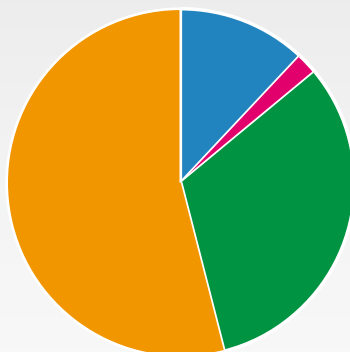
Vélo



Piéton



Vaud:



12%

2%

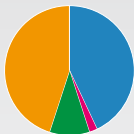
32%

54%

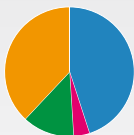
En ville de Lausanne, la mobilité douce (piéton et vélo) représente le moyen de transport le plus fréquent.

Evolution des parts modales aux deux heures de pointe, sur trois points caractéristiques (voyageurs/2heures).

Pont Chauderon

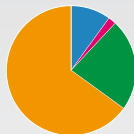


2016:
43% **2%** **10%** **45%**

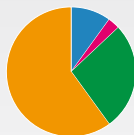


2019:
45% **4%** **13%** **38%**

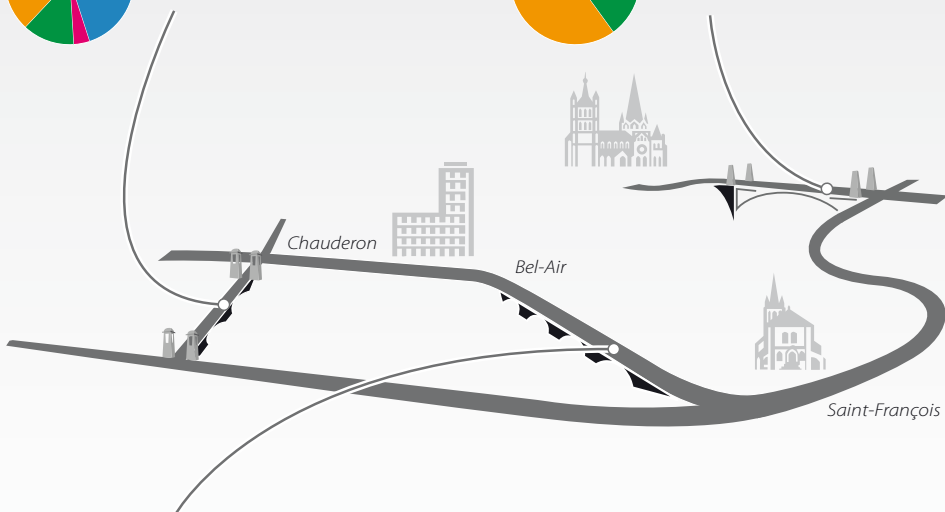
Pont Bessières



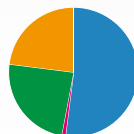
2017:
10% **2%** **23%** **65%**



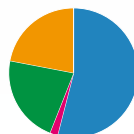
2019:
10% **3%** **27%** **60%**



Grand-Pont



2017:
52% **1%** **24%** **23%**



2019:
54% **2%** **22%** **22%**

Il est relevé, au centre-ville, une baisse de la part modale transports individuels motorisés au profit des transports durables (mobilité douce et transports en commun).

 Transport en commun

 Vélo

 Autres véhicules motorisés

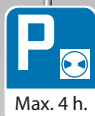
 Piéton

Au 31 décembre 2019, environ 21'100 places de stationnement sont disponibles sur le domaine public (hors zones foraines). Ce nombre est en légère baisse par rapport à 1995.



11'500 places zones bleues

disponibles pour détenteurs de macarons.
Le prix d'un macaron pour une année est de 500.- francs



800 places zones blanches

à durée limitée sont disponibles (max 3 ou 4 heures). Il n'existe plus de place gratuite à durée illimitée.



3'730 places payantes

- hors P+R et PLD
- dont 1'560 au centre-ville

Les places payantes sont limitées de 15 minutes (pl. de la Gare) à max. 5 heures.

730 places sont disponibles pour les détenteurs de macarons.



2'420 places sur 5 parkings

+ accès aux zones Mobilis 11 et 12



2'660 places sur 20 parcs

Comme les P+R, les PLD sont des parkings, souvent en périphérie, qui permettent un stationnement de longue durée, mais comme utilisateur de mobilité douce, vous poursuivrez à pied, en vélo...

Nouveau



4 bornes de recharge

pour voitures électriques ont été installées sur des places de stationnement public, à l'avenue Ruchonnet, aux rues du Liseron et Saint-Martin et à la place du Tunnel. Chaque borne peut alimenter deux véhicules avec de l'électricité 100% renouvelable.



76'000 places privées



dont 8'400 à usage public
(ex. P Riponne, P du Centre, ...)

Le nombre de places privées recensées en 2018, sur territoire urbain, est largement plus élevé que celui sur domaine public : il représente 78 % de l'offre totale en stationnement (97'100 places).



Nouveau

Païement du stationnement par smartphone

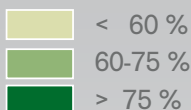
Depuis février 2019, plus besoin de monnaie pour régler son parking. La Ville a mis en place le système paybyphone qui permet aux automobilistes de payer leur place de stationnement directement depuis leur mobile et pour la durée effective d'utilisation.

A fin décembre, près de 14% des tickets ont été payés depuis un smartphone.

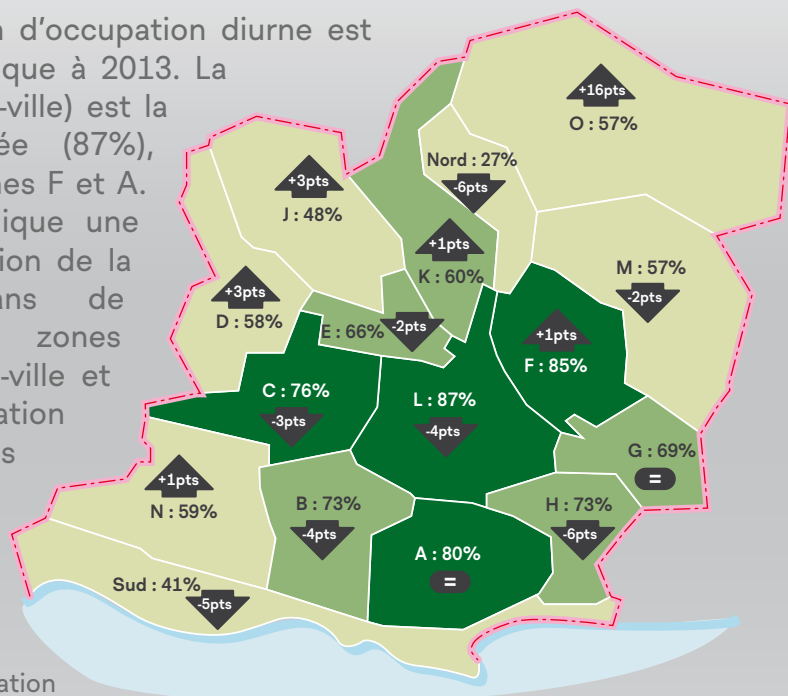
Occupation du stationnement public

Le schéma ci-dessous illustre l'utilisation moyenne des places sur voirie (hors PLD et P+R) d'un jour ouvrable de 2017, par zones macarons, ainsi que son évolution par rapport à l'enquête précédente de 2013.

Le taux moyen d'occupation diurne est de 68%, identique à 2013. La zone L (centre-ville) est la plus demandée (87%), suivie des zones F et A. L'évolution indique une légère diminution de la demande dans de nombreuses zones dont le centre-ville et une augmentation plutôt dans les zones nord.



▲ = ▼ Variation



La Ville poursuit son engagement pour la sécurisation et la valorisation des espaces publics.

S'arrêter et se reposer sur un banc, apaiser la circulation par de nouvelles zones de rencontre, rendre le parcours vers l'école ludique. Ces mesures s'inscrivent dans une **politique volontariste pour donner aux usagers toute leur place dans l'espace public.**

Dans le prolongement du recensement des passages pour piétons sur l'ensemble de la commune, la **campagne de sécurisation des passages pour piétons se poursuit.**

20 passages, considérés comme insatisfaisants, ont été assainis en 2019. Ces mesures se déploient selon les cas autour de la création d'îlots au centre de la chaussée sur l'avenue du Denantou par exemple, de mesures pour améliorer les distances de visibilité, comme au chemin de Boissonnet, du Reposoir, etc, ou de remplacement du passage piétons par un trottoir traversant à l'instar du chemin Benjamin-Dumur, de l'avenue des Jordils, avenue de la Harpe ou encore la rue des Fontenailles (photo).



Campagne Ecoles - En cours et à venir

A l'occasion de la rentrée scolaire 2019, la Ville a poursuivi sa campagne de sécurisation des itinéraires scolaires. Ainsi, marquage et mobilier urbain spécifiques, ou encore réaménagements, permettent aux élèves de se rendre sans risque dans leur établissement. Ces mesures font partie du préavis "Rues vivantes" et s'inscrivent dans la politique volontariste menée par la Municipalité, notamment à l'endroit des enfants.



Av. Charles-Secrétan



Ch. du Devin

Installation de 10 parklets dès l'automne 2019

Concept inventé à San Francisco au début des années 2000, le parklet est une extension temporaire du trottoir sur des places de parc, qui a pour but d'offrir aux usagers de l'espace public d'autres possibilités d'usage de la rue que le stationnement. Une dizaine de parklets seront déployés, tant dans le centre-ville que dans les quartiers.

Le premier parklet a été inauguré le 20 septembre à la rue du Midi (photo).



On peut constater au travers de cette édition de l'Observatoire de la mobilité que les tendances observées ces dernières années se poursuivent, correspondant aux objectifs fixés dans le domaine de la mobilité et de la qualité de vie : augmentation des zones modérées, hausse de l'utilisation des transports durables (transports collectifs, mobilité douce), baisse du trafic individuel motorisé, etc.

+ 8 % de voirie en zones modérées ¹

+ 15 % de km d'aménagements cyclables ¹

+ 54 % de trafic cycliste ²

+ 8.2 % de fréquentation des tl et du LEB ¹

- 10 pts du taux de motorisation ²

- 2.4 % de trafic individuel motorisé ¹

1. en 3 ans

2. en 2 ans

Au travers de son nouveau Plan directeur communal notamment, la Municipalité entend poursuivre les investissements au profit de tous les usagers de l'espace public.

Sources :

Statistique Vaud	p. 4
UVS (Union des Villes Suisses)	p. 5
SiL (Service industriels Lausanne)	p.11
tl (Transports publics de la région lausannoise)	p. 12,13
Lausanne Région	p. 13, 14, 15
Etat de Vaud DGMR - bureau 6t : analyse du MRMT 2015 (Micro-recensement Mobilité et Transports)	p. 5, 16
Service des routes et de la mobilité	toutes les pages

Ce document a été créé et édité par le **Service des routes et de la mobilité de la Ville de Lausanne**. En charge des questions de planification des transports et d'aménagements des espaces publics jusqu'à l'entretien des réseaux, en passant par leur construction et leur exploitation, le service détient une grande partie des informations présentées dans cet observatoire de la mobilité.

Disponible auprès du
Service des routes et de la mobilité
rue du Port-Franc 18
1002 Lausanne
tél. 021.315.54.15

Info cité, place de la Palud 2

En format électronique sur www.lausanne.ch/observatoiremobilité

5ème édition, mars 2020.

Observatoire de la mobilité

« Un recueil de données sur la mobilité et son évolution »



Ville de Lausanne

Service des routes
et de la mobilité

